



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

CARRIERES.FS

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE
SECOURS DES ALPES MARITIMES**

ARRETE SDIS N° 177287

Portant tableau d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de justice administrative,

VU la loi n° 82.213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

VU le décret n° 88.547 du 06 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

VU le décret n° 2006-1694 du 22 décembre 2006 modifié portant modification de diverses dispositions applicables aux fonctionnaires territoriaux de catégorie C,

VU l'avis favorable émis par la commission administrative paritaire compétente,

SUR proposition de monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes,

TOUTE CORRESPONDANCE DEVRA ETRE ADRESSEE IMPERSONNELLEMENT A

"M. LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS"
140, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - B.P. N° 99 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex
Tél. : 04 93 22 76 00 Télécopie : 04 93 22 92 79

ARRETE**ARTICLE PREMIER**

Le tableau annuel d'avancement au grade d'**agent de maîtrise principal** est fixé comme suit pour l'année 2017 :

NOM ET PRENOM	GRADE ACTUEL	Date de nomination dans le grade actuel
GARDE Olivier	Agent de maîtrise	01/03/2010
GAUTIER Robert	Agent de maîtrise	01/07/2012
SANCHEZ Gilles	Agent de maîtrise	01/07/2012
BAUDOIN Franck	Agent de maîtrise	01/03/2010
GARCIA Yannick	Agent de maîtrise	01/01/2012
BALDACCI Stéphan	Agent de maîtrise	01/01/2013
BAVOSI Jean-François	Agent de maîtrise	01/12/2010
BERTULI Robert	Agent de maîtrise	01/01/2013
CAIL ROULANT Christophe	Agent de maîtrise	01/08/2010
MEHEUST Philippe	Agent de maîtrise	01/01/2013
RAIMOND Dominique	Agent de maîtrise	01/01/2012
BOARETTO Aline	Agent de maîtrise	01/01/2013
REDON Olivier	Agent de maîtrise	01/01/2013
ROMANO Sylvia	Agent de maîtrise	01/01/2013
DESTREMAU Daniel	Agent de maîtrise	01/04/2013
PELLEGRIN Jean-Paul	Agent de maîtrise	01/05/2013
LEQUILLIEC Florian	Agent de maîtrise	01/06/2013
FASSI Cédric	Agent de maîtrise	01/11/2013

ARTICLE 2

Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

ARTICLE 3

Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Nice peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification.

Nice, le

08 DEC. 2017



Charles-Ange GINESY
Président du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes

